

Le 11 juin 1957, Maurice Audin, mathématicien, assistant à la faculté des sciences d'Alger, était arrêté par les parachutistes du 1^{er} RCP. Le 21 juin, selon ses gardiens, il se serait évadé. Nul ne l'a plus revu vivant. Un comité Audin se constitua à Paris et décida de faire une enquête. En mai 1958, Pierre Vidal-Naquet écrivait, dans la première édition de *L'Affaire Audin*, que l'évasion était impossible et que Maurice Audin était mort au cours d'une séance de tortures. Ouverte aussitôt, l'enquête judiciaire, menée d'abord à Alger, fut ensuite transférée à Rennes et se prolongea jusqu'en 1962.

L'ouvrage de 1958 est réimprimé intégralement ici, avec quelques précisions supplémentaires. Mais Pierre Vidal-Naquet a depuis lors eu accès aux dossiers des enquêtes successives ainsi qu'aux archives conservées au ministère de la Justice ; celles-ci permettent pour la première fois de faire l'histoire de l'affaire avant le délai habituel de cinquante ans.

L'affaire Audin fut le révélateur exemplaire d'une société démocratique en crise. À ce titre, et par-delà la guerre d'Algérie, elle nous concerne tous encore aujourd'hui.

TABLE DES MATIÈRES

Au lecteur	7
DISPARITION	9
L'AFFAIRE AUDIN	49
Préface de Laurent Schwartz	53
I. La disparition de Maurice Audin	59
II. Les enquêtes	77
<i>Maurice Audin au centre de triage d'El-Biar</i>	81
<i>L'évasion</i>	86
<i>Bulletins et rapport</i>	101
III. Une hypothèse	103
CHRONIQUE D'UN DÉNI DE JUSTICE	119
Remerciements	189